

18/07/2019

**AVIS DE L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI DU 21 NOVEMBRE 2017**

La cotation de l'instrument financier ASIT Biotech, ISIN BE0974289218, est suspendue sur Euronext Brussels à la demande de la société le 18/07/2019 à partir de 09:00 CET dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse.

**Source URL:** <https://www.fsma.be/fr/news/communique-de-presse-relatif-la-suspension-de-la-cotation-de-asit-biotech-3>